

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 18 novembre 2021

Mobilités

La coopération des acteurs du territoire du Pays de Rennes en faveur d'offres de mobilités renforcées

Le Conseil Métropolitain du jeudi 18 novembre valide l'association de Rennes Métropole avec la Région Bretagne et les Communautés de Communes du Val d'Ille-Aubigné, de Liffré-Cormier et du Pays de Châteaugiron pour l'expérimentation d'un renfort de l'offre de transports en commun entre les communes de Melesse, Liffré, Châteaugiron et le cœur de métropole sur une durée de 3 ans, via trois conventions de partenariat distinctes.

L'objectif visé est de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du Pays de Rennes en cherchant à développer le report modal de la voiture particulière vers l'usage des transports en commun sur le Pays de Rennes en mutualisant les moyens de chaque collectivité.

Fruit d'une étude menée par Rennes Métropole et la Région Bretagne sur la période 2019-2020, les observations et les réflexions ont permis d'identifier la nécessité d'améliorer l'articulation et la complémentarité des offres de mobilités publiques et privées à l'échelle du Pays de Rennes, afin de mieux faire correspondre l'évolution des bassins de vie et des besoins en termes de transports publics avec l'offre effectivement proposée.

Ainsi, il est proposé de renforcer l'offre de transports sur les lignes suivantes :

- **Ligne 3 entre Rennes Poterie et Châteaugiron ;**
- **Ligné 9b entre Rennes Gare Routière et Liffré ;**
- **Ligne 11 entre Rennes Anatole France et Melesse.**

Ce renfort d'offre est effectif depuis la rentrée 2021-2022 et est financé à 40 % par la Région Bretagne, 40 % par Rennes Métropole et 20 % par les Communautés de communes signataires, soit environ 386 000 € HT sur trois ans financés par Rennes Métropole.

Dans le même cadre des objectifs de transition écologique, Rennes Métropole va prochainement signer son Schéma directeur d'agglomération de gestion du trafic (SDAGT) avec l'État, la région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine afin de favoriser l'intermodalité et de limiter la congestion sur les routes en faveur des habitants les plus éloignés du cœur de métropole.

Le détail des renforts proposés

Ligne 3 / Pays de Châteaugiron Communauté entre Rennes et Châteaugiron

- 5 services supplémentaires dans le sens Châteaugiron > Rennes Poterie ;
- 7 services supplémentaires dans le sens Rennes Poterie > Châteaugiron ;
- desserte supplémentaire à Domloup.

Ligne 11 / Val d'Ille-Aubigné entre Rennes et Melesse

- 10 services supplémentaires dans le sens Melesse > Rennes du lundi au vendredi ;
- 4 services supplémentaires dans le sens Rennes > Melesse du lundi au vendredi ;
- 2 services supplémentaires dans le sens Melesse > Rennes le samedi ;
- 1 service supplémentaire dans le sens Rennes > Melesse le samedi ;
- Nouvelle offre le dimanche avec 2 allers et 2 retours.

Ligne 9b / Liffré Cormier Communauté entre Rennes et Liffré

- 8 services supplémentaires dans le sens Liffré > Rennes du lundi au vendredi ;
- 7 services supplémentaires dans le sens Rennes > Liffré du lundi au vendredi ;
- 1 service supplémentaire dans le sens Liffré > Rennes le samedi ;
- 1 service supplémentaire dans le sens Rennes > Liffré le samedi ;
- les services partant initialement de l'arrêt "Liffré Parc des Etangs" seront prolongés à "Liffré Sévailles".

Ces nouvelles offres de services sont effectives depuis la rentrée 2021-2022 pour une durée de trois ans, dans le cadre d'une expérimentation.

Le détail des dessertes supplémentaires est à retrouver sur [le site breizhgo.bzh](http://le.site.breizhgo.bzh).



Pratique

- Le détail de l'offre de transports sur le territoire du Pays de Rennes est à retrouver sur le site breizhgo.bzh.

